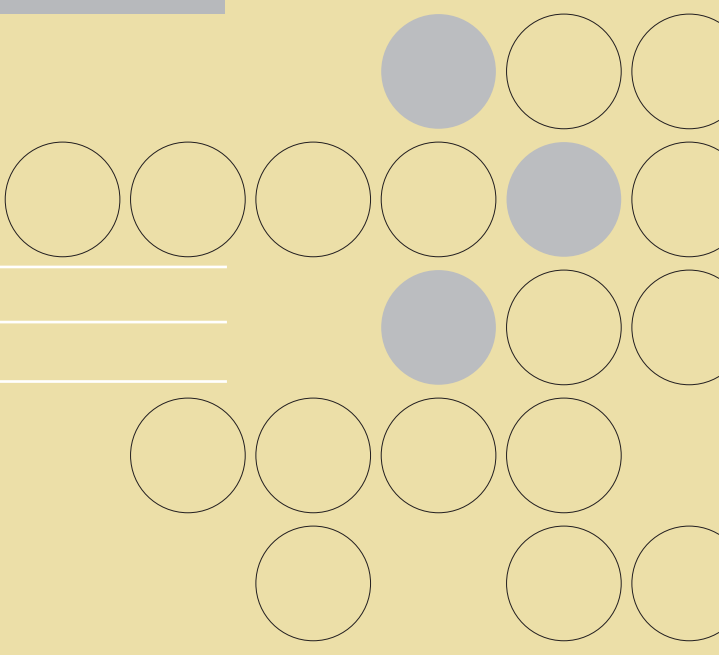




TOURNÉE DE CONSULTATION RÉGIONALE 2006-2007

DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC

BILAN ET RECOMMANDATIONS



Sommaire du rapport final

Direction générale des archives
avec la collaboration de la
Direction générale de la diffusion

JUIN 2007

AU SUJET DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est une institution culturelle qui a pour mission d'acquérir, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire publié, archivistique et filmique du Québec ou relatif au Québec. Elle offre aussi à tous les Québécois — sur place, par Internet ou par prêt entre bibliothèques — un accès gratuit à de vastes collections universelles et aux services d'une bibliothèque publique d'envergure. BAnQ regroupe la Grande Bibliothèque et le Centre de conservation à Montréal ainsi que des centres d'archives à Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières.



CONTEXTE ET DÉROULEMENT

Déjà prévue et annoncée au moment de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec, la tournée de consultation 2006-2007 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) visait à vérifier les visions et les besoins des milieux culturels et plus spécialisés en matière de patrimoine documentaire, notamment leurs attentes au regard des services offerts à distance et dans les régions mêmes. Pour préparer une telle tournée et l'y accompagner, la présidente-directrice générale de BAnQ, M^{me} Lise Bissonnette, s'est entourée de gestionnaires de la Direction générale des archives et de la Direction générale de la diffusion, plus précisément du conservateur et directeur général des archives, M. Carol Couture, de la directrice des services aux milieux documentaires, M^{me} Marie-Josée Benoît, et du directeur du conseil et de l'action régionale, notamment responsable des sept centres d'archives de BAnQ en région, M. Michel Dufresne. Dans chacune des régions visitées, l'archiviste responsable du centre le plus proche ou agissant à titre de personne-ressource pour cette région s'est joint à l'équipe.

S'appuyant sur une documentation d'appoint constituée principalement de portraits régionaux, cette tournée s'est déroulée du 6 septembre 2006 au 19 janvier 2007. Elle a commencé dans l'Est du Québec pour se terminer à Montréal. Au total, 15 régions et 22 localités ont été visitées. Le scénario habituel comprenait une rencontre avec les partenaires « privilégiés » du volet Archives en avant-midi et une assemblée plénière ouverte aux milieux culturels et associés en après-midi. Selon les circonstances, le tout était précédé d'une rencontre avec l'équipe régionale de BAnQ et se terminait par la visite d'une bibliothèque ou d'un service d'archives agréé.

BILAN GÉNÉRAL

La tournée aura attiré, dans l'ensemble, quelque 665 participants et donné lieu à un peu plus de 275 interventions considérées comme significatives. Près de 60 % d'entre elles ont porté plus précisément sur des questions relatives aux archives. Au fil de la consultation, des mémoires et d'autres documents, dont des demandes d'agrément de services d'archives, ont été remis aux représentants de BAnQ. La présidente-directrice générale a également accordé des entrevues, tandis que quelques rencontres ont eu lieu avec des élus locaux ou des dirigeants d'institutions régionales, suscitant l'amorce de discussions en vue de partenariats éventuels.

Une relecture des propos recueillis au cours des différentes séances a permis de relever quelque 70 sujets différents ayant fait l'objet d'échanges ou de témoignages. Parmi ceux-ci, la numérisation, le prêt entre bibliothèques (PEB), l'agrément et le soutien financier ont été sûrement les plus fréquemment abordés de même que, dans une moindre mesure, le partenariat et le patrimoine religieux. Pour des raisons de commodité, nous avons répertorié tous ces sujets en trois grands ensembles : les sujets qui concernent l'institution ou qui ont une portée plus globale, ceux reliés au volet Bibliothèques et ceux se rapportant au volet Archives. Un examen plus attentif des suggestions et commentaires formulés autour de ces mêmes sujets a permis d'en dégager 25 recommandations, regroupées à leur tour en 12 rubriques principales.



RECOMMANDATIONS

Tous volets confondus

Positionnement de BAnQ dans le champ culturel

- 1 Dans le volet des plans d'action et de communication de BAnQ destinés aux régions, mettre l'accent sur le rôle d'accompagnement auprès des milieux documentaires et culturels.

Présence et action de BAnQ en région

- 2 Examiner plus à fond l'opportunité d'étendre l'offre de service actuelle des centres régionaux de BAnQ pour tenir compte du mandat plus large de l'institution, en concertation avec les institutions locales, particulièrement les bibliothèques publiques, qui ont le mandat d'offrir les services documentaires aux citoyens des municipalités.
- 3 À moyen terme et là où c'est requis, procéder à une amélioration des infrastructures et des ressources — humaines, immobilières et technologiques — des centres d'archives de BAnQ de Québec et des régions pour leur permettre de poursuivre et d'exercer plus efficacement leur action.
- 4 Examiner l'opportunité, à moyen ou à long terme, de doter BAnQ de quelques autres ramifications (points de service secondaires) dans des régions qui ne bénéficient pas directement des services de ses centres d'archives actuels.

Identification et numérisation du patrimoine documentaire

- 5 Poursuivre, entreprendre ou favoriser la réalisation d'inventaires et d'études des patrimoines documentaires régionaux — bibliothèques et archives — et offrir, sur demande, une aide-conseil pour la préservation de ces mêmes patrimoines.
- 6 Accentuer l'encadrement normatif et l'accompagnement offerts par BAnQ pour les projets régionaux de numérisation du patrimoine documentaire et, en ce sens, examiner l'opportunité de constituer une « équipe mobile » de numérisation.

Rapprochement des bibliothèques et des archives

- 7 Examiner plus à fond l'opportunité d'élargir les tables de concertation régionales (déjà prévues dans la *Politique sur les archives privées*) au double volet des bibliothèques et des archives et, à cet effet, d'une implication de certaines instances régionales, dont les Conseils régionaux de la culture (CRC).
- 8 Concevoir et offrir, aux membres du personnel des bibliothèques publiques québécoises qui en feront la demande, des formations et des outils les rendant aptes à mieux accueillir et à mieux diriger vers d'autres services les donateurs et usagers en matière d'archives et de généalogie.
- 9 Favoriser l'aménagement, dans les bibliothèques publiques, de locaux destinés à des services d'archives ou à des sociétés d'histoire et de généalogie.

Concertation régionale et réseautage

- I 10 Favoriser des maillages plus étroits entre les divers acteurs du milieu socioculturel qui se préoccupent de la diffusion et de la pérennité du patrimoine.

Implication des autres acteurs de la société

- I 11 Sensibiliser les hautes instances du monde municipal à l'importance du patrimoine documentaire et à la nécessité d'y consacrer les ressources et les efforts appropriés.
- I 12 Susciter, dans les milieux de l'éducation, un intérêt renouvelé pour le patrimoine documentaire et les disciplines appelées à y contribuer plus directement.
- I 13 Sensibiliser les milieux des affaires aux rôles extrêmement importants qu'ils peuvent exercer dans la promotion, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine documentaire.

Volet Bibliothèques

Prêt entre bibliothèques

- I 14 Continuer à soutenir les expériences en cours en région concernant le PEB et en promouvoir l'application auprès de l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises.

Actualisation des savoirs

- I 15 Poursuivre la création de tutoriels à l'usage du personnel des bibliothèques québécoises et en accentuer la promotion et la diffusion auprès des réseaux concernés.

Collections patrimoniales

- I 16 Promouvoir et soutenir la constitution de collections documentaires « patrimoniales » dans des bibliothèques publiques et y diriger les collections intéressantes découvertes sur le territoire et considérées comme menacées.

Volet Archives

Conseil et suivi de la Loi sur les archives

- I 17 Accentuer la présence de BAnQ auprès des organismes visés par la *Loi sur les archives*, notamment par un extranet et des tutoriels appropriés. Par le fait même, améliorer la communication entre BAnQ et ces organismes.
- I 18 Mettre l'accent sur la gestion et la conservation préventives de l'information et des documents auprès des organismes publics, notamment au moyen d'indicateurs de performance préétablis.

Agrément et soutien financier

- 19 Revoir la *Politique sur les archives privées* et le *Règlement sur l'agrément d'un service d'archives privées* de même que les orientations et critères ayant trait à l'agrément de services d'archives privées, en tenant compte à la fois de la territorialité et de la dimension thématique des patrimoines en présence.
- 20 Doter BAnQ d'une politique de soutien financier en matière d'archives privées, tout en continuant d'accompagner les organismes partenaires dans leurs démarches auprès des autres sources de financement.

Patrimoines en émergence ou en péril

- 21 Continuer d'accompagner les institutions de toutes confessions dans les activités et projets portant sur le patrimoine documentaire religieux.
- 22 Entreprendre une étude de détermination et d'évaluation des potentiels archivistiques de nature industrielle ainsi qu'un examen plus fouillé des mesures incitatives (entre autres financières) et des mesures de soutien susceptibles d'en favoriser la conservation.
- 23 Susciter et soutenir les initiatives ayant pour but de mieux connaître et de mieux cerner les ressources documentaires associées au monde autochtone, tout en adaptant l'aide-conseil de BAnQ aux besoins des communautés visées.
- 24 Favoriser l'émergence de projets susceptibles de mieux faire connaître le patrimoine archivistique des communautés culturelles présentes sur le territoire québécois et d'en faciliter le partage.
- 25 Poursuivre la démarche d'expérimentation et d'implantation de la gestion intégrée des documents (GID) au sein de l'appareil d'État, puis des organismes publics décentralisés, en y consacrant les efforts nécessaires sur le plan de la communication et de la formation.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Grande Bibliothèque

475, boul. De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4
Téléphone : 514 873-1100
Sans frais : 1 800 363-9028 (au Québec)
Télec. : 514 873-9312

Centre de conservation

2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1
Téléphone : 514 873-1101, poste 3823
Sans frais : 1 800 363-9028 (au Québec)
Télécopieur : 514 873-7168
collectionspeciale@banq.qc.ca

Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Édifice Louis-Joseph-Moreault
337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Téléphone : 418 727-3500
Télécopieur : 418 727-3739
anq.rimouski@banq.qc.ca

Centre d'archives du Saguenay—Lac-Saint-Jean

930, rue Jacques-Cartier Est
Bureau C-103, 1^{er} étage
Chicoutimi (Québec) G7H 7K9
Téléphone : 418 698-3516
Télécopieur : 418 698-3758
anq.chicoutimi@banq.qc.ca

Centre d'archives de Québec Campus de l'Université Laval

Pavillon Louis-Jacques-Casault
1055, avenue du Séminaire
Case postale 10450, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4N1
Téléphone : 418 643-8904
Télécopieur : 418 646-0868
anq.quebec@banq.qc.ca

Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec

225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
Téléphone : 819 371-6015
Télécopieur : 819 371-6158
anq.trois-rivieres@banq.qc.ca

Centre d'archives de l'Estrie

225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1
Téléphone : 819 820-3010
Télécopieur : 819 820-3146
anq.sherbrooke@banq.qc.ca

Centre d'archives de Montréal

Édifice Gilles-Hocquart
535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3
Téléphone : 514 873-1100, option 4
Télécopieur : 514 873-2980
anq.montreal@banq.qc.ca

Centre d'archives de l'Outaouais

855, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8H9
Téléphone : 819 568-8798
Télécopieur : 819 568-5933
anq.gatineau@banq.qc.ca

Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

27, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3
Téléphone : 819 763-3484
Télécopieur : 819 763-3480
anq.rouyn@banq.qc.ca

Centre d'archives de la Côte-Nord

700, boulevard Laure
Bureau 190-2
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1
Téléphone : 418 964-8434
Télécopieur : 418 964-8500
anq.sept-iles@banq.qc.ca

www.banq.qc.ca



